LOCHES

Les apprentis d'Auteuil se livrent dans une expo photos

Page 5



La Société de Sécurité du Sud Touraine

Tél. 06 22 73 57 76 ou 02 47 92 16 22

ALARME-VIDÉO et TÉLÉSURVEILLANCE - SERRURERIE



La Renaissance L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD

1,35 € - N° 3901 - 75° année - 1ter, rue de Tours, BP 121, 37601 Loches Cedex o1, **www.renaissancelochoise.fr** Abonnement intégral (numérique+papier) : 2 ans, 104 € ; 1 an, 62 € ; 6 mois, 31 € ; Numérique 1 an, 39 €

DU MERCREDI 22 DÉCEMBRE AU MARDI 28 DÉCEMBRE 2021

REIGNAC-SUR-INDRE



La fleuriste Marine Danos inaugure Ambiance Créative

Page 7

FERRIÈRE-LARÇON

Les projets de Gérard Hénault pour la commune

Page 9

DESCARTES

L'ancienne gare renaîtra dès le 1er trimestre 2022

Page 10



Les Voix libérées des anciens Petits chanteurs









Anciens Petits chanteurs de Touraine, ils sont désormais huit à avoir porté plainte contre le prêtre fondateur et directeur de la manécanterie qu'ils accusent de viols et d'agressions sexuelles, à Loches et à Tours dans les années 60, 70 et 80. La création récente de leur collectif Voix libérées suscite témoignages et réactions en chaîne.

Toute l'équipe de La Renaissance Lochoise vous souhaite de belles fêtes de fin d'année





ILS TÉMOIGNENT À VISAGE DÉCOUVERT

Frères de chant, frères de larmes

Ils ont été un millier de Petits chanteurs de Touraine à passer par la manécanterie fondée par l'abbé Tartu à Loches, puis à Tours et à Amboise. Pendant 50 ans. Des moments fraternels entre copains. Des voyages et des concerts magiques. Qui basculaient dans l'horreur pour certains d'entre eux qui disent avoir été violés et agressés sexuellement de façon répétée par le prêtre. Se croyant isolées pendant des années, ces victimes présumées ont découvert tout récemment qu'elles ne l'étaient pas. Elles viennent de créer un collectif il y a deux semaines pour faire entendre leur voix. Des Voix libérées. C'est le nom de ce collectif dont les rangs semblent grossir jour après jour, dessinant peu à peu les contours d'une affaire de pédocriminalité dont on ne sait pas encore aujourd'hui l'ampleur réelle. C'est en tout cas une explosion qui produit en ce moment même de nombreuses déflagrations dans le Lochois et toute la Touraine.

'horreur inlassablement répétée. Des séances de palpations des testicules, de pénétrations, de masturbations, de fellations. Deux fois par semaine. Pendant des années. Dans une pseudo « infirmerie », sur un lit ou sur une table de kiné et sous couvert d'un pseudo suivi médical dédié surtout aux solistes de la chorale. Ce système organisé d'une horreur insoutenable, c'est celui que décrivent avoir subi de la part de l'abbé Bernard Tartu, quand ils avaient entre 8 et 18 ans, quelques anciens Petits chanteurs de Touraine qui ont accepté de témoigner pour La Renaissance Lochoise.

Cinq victimes parmi les huit anciens Petits chanteurs qui ont à ce jour déposé plainte à l'encontre de celui qui a fondé et dirigé la manécanterie de Touraine. Au train où vont les choses, il y en aura probablement d'autres, des plaintes. Certains des récents plaignants n'en avaient encore jamais parlé à leurs familles il y a trois semaines seulement. Tous croyaient être des victimes isolées. Le témoignage de leurs anciens copains de la « mané » a commencé à libérer leur parole. « Une liste de 207 noms d'anciens Petits chanteurs de Touraine a été constituée », indique Christian Guéritauld. Coordinateur du collectif des victimes, Voix libérées, lui n'a pas été victime de l'abbé Tartu. « On estime qu'il y a eu en tout 1 000 chanteurs sur les 50 ans d'existence de la manécanterie. Et 42 ont répondu à nos appels ou mails pour l'instant, 41 nous soutiennent, 8 ont porté plainte, dont 3 dans les dernières semaines depuis nos actions. Trois autres chanteurs vont se décider à le faire se rendant compte aujourd'hui, au lu des témoignages récents, de la gravité réelle de ce qu'ils ont subi. »

Une gravité cachée avec force pendant des années. « Au début quand j'ai rencontré Christian, je n'ai pas avoué, mais dans la discussion le couvercle a fini par exploser », raconte encore en larmes, Christophe Delaunay. Petit chanteur à Tours dans les années 80 et aujourd'hui basé à Luynes, il a accueilli il y a quelques semaines le coordinateur du collectif après avoir reçu un mail. « J'avais gardé enfoui tout ça au fond de moi, j'étais en plein déni, dans une forme de réflexe de survie. Vous vous rendez compte : je ne l'avais jamais dit à aujourd'hui, il a reçu un mail du collectif ma femme et à mes enfants. Je viens de leur dire il y a quelques jours ». Comme beaucoup de victimes, Christophe était soliste. « On a tous eu droit à "l'infirmerie" », résume-t-il. « Pendant quatre ans, jusqu'à l'âge de ma puberté, j'ai subi masturbation, attouchements... », résume-t-il. « Nos parents croyaient nous confier à un homme respectueux, mais non. Jusqu'à il y a trois semaines, je croyais que j'étais tout seul à avoir subi cela. Alors j'avais mis un couvercle. » Christophe Delaunay est allé porter plainte à la gendarmerie il y a quelques jours. « J'ai dit : faut que ça s'arrête. Moi, je ne veux même pas qu'il aille en prison. Je ne veux pas d'argent. Je veux juste qu'il reconnaisse le mal qu'il nous a fait. Et qu'il ne représente plus de danger pour personne ».



En haut : Frédéric et Olivier Mardi. En bas : Gilles Martin et Christophe Delaunay. Quatre « voix

Persuadé, chacun, d'être la seule victime

C'est cette même raison qui a poussé Benoît Gaudin à faire pareil. Installé à Paris un dimanche matin à 7h. À 8h il était en contact avec le collectif. Le lendemain il portait plainte. Petit chanteur de la fin des années 70 jusqu'en 1981, Benoît relate avoir d'abord fait l'objet d'attouchements. « Il disait qu'il était docteur, c'était bidon, et il auscultait les enfants. » Très vite, les attouchements sont devenus des viols. « À l'époque j'étais persuadé que j'étais le seul », dit-il. En manque énorme d'affection dans sa propre famille à l'éducation dure, « je trouvais de l'affection auprès de Tartu », explique l'ancien Petit chanteur qui dit avoir été violé « une cinquantaine de fois ». Aujourd'hui, s'il porte plainte c'est parce qu'il veut empêcher d'autres victimes. « Je veux témoigner, quitte à en souffrir car cela fait remonter tellement de choses... Mais ce serait criminel de ne pas

le faire. Je ne veux pas qu'il aille en prison. Je ne veux pas d'argent. Je ne veux pas son déshonneur public. Je n'ai besoin que d'une seule chose pour refermer cette parque j'aurai la force de lui pardonner », lâche-t-il.

C'est le Lochois Gilles Martin qui le premier a porté plainte. C'était en 2006. Une plainte qui a été classée sans suite, à cause de l'ancienneté des faits. « Je suis rentré chez les Petits chanteurs à Loches en 1967 », raconte-t-il. « L'abbé Tartu s'est occupé de moi au bout de quelques mois, en 1968. Il disait que j'étais chétif. » Avant et après chaque répétition de la chorale ou presque – le mercredi et le samedi Gilles subissait ces séances d'agressions sexuelles bihebdomadaires. De 1968 à... 1975. De 11 à 18 ans. D'abord à Loches, au presbytère Saint-Ours (aujourd'hui transformé en restaurant). Puis à Tours, rue Jules-Simon et rue Baleschoux. « J'ai suivi la chorale quand l'abbé Tartu a été nommé à Tours. Je prenais le car de Loches et j'avais droit, le mercredi et le samedi, à ma "séance" avant et après la répétition ». Parallèlement Gilles plonge en échec scolaire : deux secondes, deux premières... « Je n'ai jamais réussi à obtenir le bac ». Parti en 1976 à l'âge de 17 ans, il commence à s'alcooliser. « Jusqu'à l'âge de 44 ans, j'ai pas mal picolé, ça a foutu une partie de ma vie en l'air. Mais ma femme et mes enfants m'ont soutenu », témoignet-il. Évoluant au sein des Apprentis d'Auteuil, il deviendra éducateur et reprendra des études pour obtenir un BTS d'horticulture et enseigner. « Mais j'allais de plus en plus mal. À la fin des années 90 tous les jours je pensais au suicide. En 2000 j'ai décidé d'aller voir un psy. » Il quitte la Touraine pour aller dans le Sud avec sa famille. Il reprend en 2004 un suivi psychologique. Et décide d'écrire à l'abbé Tartu. Lui rappelant ce qui lui avait fait subir et en quoi cela l'avait perturbé toute sa vie. « Il m'a répondu avec des excuses partielles ». Il décide alors de porter plainte dans sa région. L'affaire remonte en Touraine et l'abbé Tartu est entendu par la brigade de recherche de Tours. « Il a avoué partiellement les faits mais ce n'est pas allé plus loin ». Se sentant isolé, Gilles Martin finit par « laisser tomber ». C'est en 2019 qu'un ancien copain, devenu diacre, lui conseille d'entrer en contact avec le vicaire général le Père Christophe Raimbault.

Des vies détruites

À la même période, deux frères, anciens Petits chanteurs, déposent plainte à la gendarmerie à l'encontre de l'abbé Tartu. Ce qui rouvre le dossier. Après plusieurs années de réflexion, Olivier et Frédéric Mardi décident en effet de faire une démarche pour dénoncer les agissements de l'ancien directeur de la chorale. « C'est venu d'une blagounette de mon frère à un repas de famille, il y a 7-8 ans », raconte Olivier Mardi, qui a été Petit chanteur de 1979 à 1983. Une affaire de pédophilie d'actualité était au sujet de la tablée. Quand Frédéric lance : « Ah ouais c'est comme l'abbé Tartu, il aimait bien nous mettre le doigt dans l'cul ». Olivier raconte : « J'ai saisi tie du livre de ma vie : qu'il me demande la blague. Et je lui ai dit : "Ah ouais toi pardon, d'homme à homme. Et je pense aussi" C'est comme ça qu'on en a parlé ensemble. » Il faudra quatre ans pour qu'ils décident de porter plainte devant la justice. Ils en avaient tous les deux, chacun de leur côté, déjà parlé à un psy avant. Dans le cadre de thérapies pour guérir de ces démons du passé qui ont eu un impact indélébile sur leur vie. « Il a détruit nos vies. Il a été un véritable ogre qui a profité de notre jeunesse », confie Frédéric. « Un enfant qui est violé à plusieurs reprises tous les mercredis et samedis, il n'est plus lui-même », confie de son côté Olivier, qui décrit un véritable système d'emprise.

> La suite de l'article page suivante

.../...

'une part un système de affective concurrence entre les enfants. « En relisant notre histoire, on s'aperçoit qu'il y avait un système de cour », se souvient de son côté Christian Guéritauld. Il y avait les chouchous, ciblés par l'abbé. Qui pouvaient entrer en disgrâce. « Dès que j'ai eu des poils, il n'a plus voulu que je monte à "l'infirmerie" au premier étage et j'étais à l'époque peiné de cela, vous vous rendez compte », évoque Olivier Mardi. « Il choisissait ceux qui seraient sur les photos », décrit encore Christian Guéritauld.

Une grande fraternité entre Petits chanteurs

Un très faible entourage de 18 ans et certaines mamans, et le chauffeur, c'est tout », résume Olivier. Mais l'abbé était souvent seul avec une quarantaine d'enfants. « À l'époque il était tout seul, tout seul. C'est lui qui gérait Gilles Martin. « Les congrès des ces jeunes, aujourd'hui ce serait Petits chanteurs où on chantait à beaucoup plus encadré », resitue Christophe Delaunay.

Enfin, et c'est peut-être le plus paradoxal dans cette horreur décrite : certains moments vécus étaient exceptionnels pour les avait le côté diabolique. « Quand enfants. « Entre Petits chanteurs il y avait une grande fraternité. En 1968 on a fait des concerts en m'a violé. J'étais entre les anges Bulgarie, aux Pays-Bas, Luxem- et les démons », relate Olivier



d'adultes. « Il y avait les grands L'ancien presbytère Saint-Ours, à Loches, où le premier plaignant aurait subi les agressions du fondateur de la chorale d'enfants. © Pierre Schmid

Corse, en Angleterre. J'avais 11 ans et j'étais fils d'ouvrier. C'était inimaginable pour moi! » glisse 2000 ou 3000 enfants dans une cathédrale, c'était extraordinaire, j'en ai encore des frissons », témoigne Christophe Delaunay. C'était le côté magique. Mais il y on est allé au Vatican rencontrer Jean-Paul II, le soir l'abbé Tartu

Tél:.....

ans, c'est très compliqué. Vous vivez à la fois quelque chose qui vous transporte, des chants sacrés qui vous portent au divin, et parallèlement, il y a l'horreur. Il y a une problématique d'alignement qu'un enfant ne peut pas comprendre, qui le bouleverse, qui le détruit ». Olivier Mardi précise encore sa pensée. « Il y a quelque chose qui n'est pas visible. Pour un enfant violé par un adulte qu'on appelle père ou abbé, tout s'effondre. C'est le présent et l'avenir qui devient impossible.

L'homme de foi qu'il est toujours ajoute encore : « Moi je crois beaucoup en Dieu, je crois beaucoup plus qu'avant, même, à la Parole et à la Vérité. Les religieux pédocriminels c'est une atteinte directe du Christ. Cela devient une contradiction vivante de les laisser faire. Car ils ne sont pas du tout alignés avec la Vérité et la Parole, deux socles de l'Eglise. Si on ne peut plus faire confiance aux prêtres, alors l'Église s'effondre. C'est un boomerang qu'elle se prend aujourd'hui en bourg, Allemagne, en Suisse, en Mardi. « Pour un enfant de 8-10 C'est un meurtre sans cadavre. » pleine figure. » Christophe Delau-

IBAN: FR76 1330 6004 5223 0773 9069 371 BIC: AGRIFRPP833

nay abonde : « À cause de cela, ie n'ai iamais inscrit mes enfants au catéchisme. Et quand j'emmenais mon fils au foot, je l'accompagnais jusqu'aux vestiaires ». Frédéric Mardi va dans le même sens: « Inconsciemment j'ai refusé de mettre mes enfants au catéchisme. Je ne l'avais pas expliqué à ma femme ».

Pour ces rescapés de l'horreur, ces cabossés jusqu'au plus profond du cœur, du corps et de l'âme, le plus grand mal qu'un enfant puisse subir et qu'ils ont subi ne leur a pourtant pas ôté le meilleur de ce qu'ils auront vécu : la fraternité entre frères de chants. Devenus adultes, ils sont désormais frères de larmes. Une fraternité intacte. Retrouvée puissance dix peut-être même dans cette épreuve dont ils essaient de sortir par le haut, à visage découvert. « On est solidaire. Si on était Petit chanteur, de toute manière c'était pour les copains, et ca, ca n'a pas changé », confie ému, un Christophe Delaunay qui nous serre le cœur. Et de glisser, comme une confidence: « On se l'est promis: quand tout ça sera terminé, on rechantera ensemble ».

Pierre Schmidt

Pour contacter le collectif Voix libérées : pcantores 37@gmail.com



ANALYSE

Une affaire qui interroge de nouveau l'Église catholique et la justice

Après la publication du rapport Sauvé et les décisions prises par l'épiscopat français en octobre et novembre derniers, la médiatisation des plaintes portées à l'encontre de l'abbé Tartu interroge de nouveau l'Église catholique dans sa gestion des pédocriminels en son sein et de la prise en compte de leurs victimes.

pour la synodalité. Elle est présidée par Mgr Vincent Jordy. Douze jours plus tôt, la commissur les abus sexuels dans l'Eglise. Deux semaines plus tard, l'assemblée plénière des évêques de France doit revenir sur ce lourd et douloureux dossier. Dans le chœur, parmi les prêtres et diacres : l'abbé Bernard Tartu. Une présence qui fait tiquer. Des plaintes contre des faits de viols et d'agressions sexuelles commis dans les années 60, 70 et 80, ont été déposées contre lui. La première en 2006. D'autres en 2019. à cause des délais de prescription. Les victimes ? Tous des anciens Petits chanteurs de Touraine. La manécanterie qu'a fondée et dirigée le prêtre pendant des décennies. D'abord quand il était à Loches, durant les années 1954 à 1971, puis quand il était à Tours et à Amboise de 1971 à 1999 (lire page précédente).

plaintes contre l'abbé Tartu sont retirer de Chinon ». S'il semble connues. Bien après sa plainte devant la justice en 2006, Gilles Martin avait écrit au vicaire général en 2019. Ils ont eu plusieurs échanges téléphoniques. même année, deux autres plaintes ont rouvert le dossier.

Installé en janvier 2020 comme nouvel archevêque de Tours, Mgr Vincent Jordy prend alors la décision d'isoler le prêtre au prieuré de Saint-Louans, à Chinon. « Le seul lieu où il était autorisé à être », précise l'archevêque aujourd'hui. Des mesures strictes, qu'il a « durcies au fur et à mesure de la connaissance du dossier ». Le 26 février 2021, un témoignage paraît dans la Nouvelle République. C'est celui de Gilles

à l'encontre de l'abbé. De retour de l'assemblée plénière des évêques de France en novembre Mgr Vincent Jordy commente pour La Renaissance Lochoise le contenu des décisions prises par l'épiscopat français. Et répond à nos questions sur la situation de l'abbé Bernard Tartu. « Nous allons prendre d'autres mesures conservatoires, que je ne peux pas vous communiquer puisqu'elles ne sont pas encore prises », indique alors l'archevêque le 12 novembre. Sur TV Tours, trois semaines plus tard il précise les mesures envisageables. Il y a d'une part la « reconduc-

imanche 17 octobre 2021. tion à l'état laïc », c'est-à-dire Fumées d'encens dans la la déchéance de l'état clérical. Il cathédrale de Tours. C'est n'est plus prêtre. Une décision la messe d'ouverture du synode incombant à Rome. Il y a aussi la suspension de tout acte du ministère sacerdotale. « Les mesures conservatoires décidées ont sion Sauvé a remis son rapport été actées, et communiquées à l'intéressé », indique aujourd'hui Mgr Jordy. « On a attendu, car ce sont des mesures complexes », précise l'archevêque. « Avant de les rendre publiques, je dois en informer tous les prêtres », fait part Mgr Jordy ce lundi 20 décembre. Qui ne souhaite nous en dire plus.

Quinze ans après la première plainte

Une chose est sûre : dès le lendemain de la création médiatisée Classées sans suite par le parquet du collectif de victimes du père Tartu, les Voix Libérées (lire cicontre), le 8 décembre, ce dernier a quitté son logement chinonais. Lui-même indique aux médias qu'il s'agit de sa propre décision. Mais les mots du curé de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc-en-Chinonais, Don Mathieu, sur le site internet paroissial sont clairs: c'était le diocèse qui a fait la dé-Dans le milieu ecclésial, les marche de « lui demander de se reconnaître à demi-mot qu'il a pu « blesser » les Petits chanteurs, l'abbé Tartu est en plein déni face à l'institution ecclésiale. L'archevêque n'obtient aucun aveu.

À côté de son ampleur qui s'annonce inédite – il y a aujourd'hui 8 plaintes, et on compte en tout 1 000 Petits Chanteurs qui ont été dirigés par l'abbé - cette affaire pose une nouvelle fois la question de la gestion des prêtres accusés de pédocriminalité dans l'Église catholique. En particulier quand la justice se heurte à la prescription des faits. Ainsi qu'au déni de

Dans le cas de l'abbé Tartu, nous sommes aujourd'hui plus de quinze ans après le dépôt de la première plainte au parquet Au cours de l'été dernier, l'ar- de Tours en 2006. En quinze ans chevêque décide de prendre de qu'a-t-il pu se passer ? La prenouvelles mesures conservatoires mière plainte émanait de l'ancien lochois Gilles Martin (lire son témoignage page précédente). Elle a été classée sans suite à cause de la prescription. C'est en septembre 2019 que cette victime a écrit à l'Eglise, précisément au vicaire général le Père Christophe Raimbault. Et c'est avec de nouvelles plaintes, arrivées en 2019, que le parquet de Tours a rouvert

> Les cinq plaintes jusqu'ici déposées étaient touchées par la prescription. Le parquet avait récemment et de nouveau classé sans suite le dossier. La totalité des victimes avaient quand même été auditionnées, ainsi que l'au

teur présumé des faits. Mais sous l'action publique et le travail de fourmi du collectif les Voix libérées, de nouvelles victimes se sont signalées depuis quelques jours. « J'ai donc rouvert le dossier », explique le procureur de Tours, Grégoire Dulin à La Renaissance Lochoise. « Je suis en train de faire évaluer les nouvelles plaintes pour savoir si elles sont prescrites ou non. Dans tous les cas je ferai entendre les victimes et de nouveau l'auteur des faits ». Le collectif poursuit de son côté son travail de contact auprès des anciens Petits chanteurs pour retrouver ceux de la période la plus récente, à Amboise (1986-1996). Et peut-être des faits qui ne sont pas prescrits.

Plus de rapidité et de fermeté

Voilà pour l'institution judiciaire. Et l'Église ? « Avec mon frère Frédéric, on a été reçu par la cellule d'écoute et de veille du diocèse début novembre », relate Olivier Mardi, l'une des victimes de la fin des années 70 début 80. Une rencontre menée à son initiative. À laquelle le vicaire général a participé, mais pas l'archevêque, qui était à Lourdes, à l'assemblée plénière qui traitait notamment de ces sujets de pédocriminalité. « On ne m'a pas rappelé depuis », regrette Olivier Mardi. Après avoir écrit au vicaire général en 2019, le premier plaignant Gilles Martin explique qu'il a eu « le Père Raimbault plusieurs fois au téléphone ». Avec une déception à la clef: « Il m'avait dit qu'il ramènerait le Père Tartu sur Tours. Mais cela n'a pas été fait, sauf il y a quelques jours ». Pour Olivier Mardi, « l'Église ne sait pas s'y prendre », explique-t-il. « Moi je suis prêt à relire ensemble ce qu'il nous est arrivé avec le Père Tartu pour avancer. L'Église elle nous a écoutés c'est bien. Mais elle n'est pas dans l'action. Qu'est-ce qu'elle attend l'Église ? Il n'y a plus à attendre, il faut agir. »

Dans le diocèse, comme ailleurs en France, des voix s'élèvent depuis un moment pour qu'il y ait plus de rapidité et de fermeté dans le traitement des cas de pédocriminalité. À faire appliquer dès la sollicitation sexuelle visà-vis d'un mineur, même quand il n'y a pas eu passage à l'acte. « Une sollicitation sexuelle c'est déjà grave, et c'est dangereux pour la suite. Relativiser le mal c'est déjà l'excuser » plaide le père Pierre-André Debacker. Le curé des paroisses de Descartes et de Preuilly-sur-Claise estime qu'il faudrait écarter les pédophiles de l'état clérical, point à la ligne. « Même si on retire une res-

ponsabilité auprès des jeunes ou enfants à un prêtre, s'il peut toujours se présenter comme prêtre, alors il peut en profiter d'une manière ou d'une autre. Y compris dans les familles, ou même dans sa famille. Donc il faut le retirer de la prêtrise, prescription ou pas. L'Église de France dit qu'elle veut être une maison sûre. Je maintiens qu'il faut qu'elle soit

Une confiance détruite avec des fidèles

Le curé de Descartes et de Preuilly-sur-Claise pousse la logique plus loin. « Ce sont des prédateurs. Si on les met dehors dès qu'on les attrape, il y en aura moins qui seront tentés d'entrer dans l'Église catholique pour agir ». Pour le prêtre du Sud Touraine, ce manque de fermeté a participé peu à peu à détruire la confiance entre une partie des fidèles et l'Église. « Clairement je suis persuadé que cela n'est pas pour rien dans la chute des effectifs du catéchisme », tranche-t-il. Un avis que semblent rejoindre les témoignages des victimes du Père Tartu, qui ont refusé que leurs propres enfants fréquentent des lieux d'Eglise.

Pour les victimes d'abord, pour la justice, et pour l'Église, il y aurait encore un pas à faire. Un premier grand pas a été fait avec le rapport de la commission Sauvé sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase), publié le 5 octobre. Un deuxième grand pas a été fait lors de l'assemblée plénière des évêques de France un mois plus tard, à Lourdes. « Cette reconnaissance de la responsabilité institutionnelle était importante », estime Mgr Jordy. « Devant ce qu'on a découvert, c'est reconnaître que quelque chose a dysfonctionné, que des comportements pervers ont pu se mettre en place et qu'il y a eu un manque d'écoute ». Pour le Père Debacker, « le premier point positif de cette assemblée plénière c'est d'avoir reconnu l'aspect systémique du problème », estime-til. « Les catholiques ont parfois mal réagi à ce terme parce qu'ils pensent que cela veut dire systématique. Non, ce qui est systémique, ce sont les mauvaises habitudes qui avaient été prises, notamment par les évêques. »

En Touraine, d'après le recensement de la Ciase, il y a eu moins de cinq prêtres condamnés pour abus sexuel au tribunal entre 1950 à 2020. Sur plusieurs centaines de prêtres. Depuis que le rapport Sauvé a été publié, hormis celles qui concernent l'affaire Tartu, « nous n'avons pas recu de plaintes nouvelles », précise en outre Serge Dintroz, le président de France Victimes 37. L'association a signé une convention avec la Ciase pour accompagner les victimes qui se signaleraient dans la foulée du rapport. Du côté de la cellule de veille du diocèse, depuis le rapport Sauvé, « on a eu cinq personnes qui nous ont signalé des abus, quatre d'entre eux concernent des faits extérieurs au diocèse et le cinquième est très ancien », précise Mgr Jordy.

Mais on le sait, il suffit parfois d'une seule personne pour faire beaucoup de victimes dans le temps. En la matière, le progrès n'est pas acquis. À bien y regarder d'ailleurs, c'est un peu ce que semble montrer la « carte par date de commissions des faits » publiée dans le rapport de la Ciase : en Touraine, le nombre d'abuseurs a augmenté dans les années 1990-2020.

Plus de moyens pour traiter ces affaires

L'autre grande décision, importante, de l'Eglise, a été la création d'un tribunal ecclésiastique pour la France. « C'est un chantier auquel l'Église s'attelle pour l'année 2022 », indique Mgr Jordy. Il va permettre de traiter beaucoup plus rapidement les affaires. Quelle que soit l'évolution du dossier au pénal ou au civil. Jusqu'ici les dossiers étaient envoyés aux tribunaux du Vatican qui manquent de moyens. Résultat : perte de temps, renvoi vers les diocèses... Ce qui on le sait rend les décisions délicates.

Si deux pas ont donc été franchis par l'Église de France cette année, l'affaire Tartu le démontre : le chemin est loin d'être terminé. Il oblige l'Église à agir avec autorité. Mais il nécessite aussi que chacun prenne ses responsabilités. En effet. Maintenant que l'affaire de l'abbé Tartu a éclaté au grand jour on entend tel prêtre qui indique qu'il s'en doutait, tel ancien Petit chanteur qui pense que sa mère s'en doutait... Pendant longtemps, personne n'a visiblement pu, su, peut-être voulu, rompre le silence. Alors cette histoire est aussi l'histoire d'un silence, pour plagier le titre du livre de la journaliste Isabelle de Gaulmyn. Publié au Seuil en 2016, cet essai racontait le silence qui avait entouré les victimes du Père Preynat dans le diocèse de Lyon. Le silence de certains responsables d'Eglise. Mais aussi celui des entourages des victimes.